

## Participation de la Mission Locale de Marseille à la prévention des blocages de chantier du BTP par les jeunes des quartiers sensibles

<p><i>Contexte et cadre</i></p>	<p>Marseille connaît depuis plusieurs années des blocages de chantier de BTP par des jeunes sur une partie de son territoire classé en ZUS. Le chantage à l'emploi mené systématiquement auprès des entreprises a eu comme conséquence, suite à des dépôts de plainte, une intervention des forces de l'ordre. Afin de prévenir ces phénomènes et de prendre en compte les jeunes en difficulté d'emploi, la Préfecture des Bouches-du-Rhône organise des comités techniques qui regroupent l'ensemble des partenaires concernés.</p> <p>Ainsi, depuis 2004, interpellée par la Préfecture, la Mission Locale de Marseille participe aux comités techniques organisés dans le cadre des blocages de chantier orchestrés par des jeunes dans les cités sensibles de Marseille. Ces réunions regroupent l'ensemble des partenaires concernés, la Politique de la Ville, la Fédération du BTP, les bailleurs sociaux, la Ville, des représentants de la police nationale... Pour le service public de l'emploi, l'ANPE, le PLIE et la Mission locale.</p> <p>Une charte avec des « fiches réflexes » a été élaborée reprenant la procédure à activer par tous les partenaires en cas de blocage de chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- volet répressif, en aval des incidents</li> <li>- volet préventif en amont des blocages. (auquel la MLM est associée)</li> </ul>
<p><i>Expérience menée par la Mission Locale de Marseille</i></p>	<p>Fin 2004 et sur l'année 2005, la Cité de la Bricarde dans les quartiers Nord de Marseille met en place une nouvelle tranche de réhabilitation. La cité de la Bricarde et sa voisine Plan d'Aou ont connu à plusieurs reprises des blocages de chantiers de réhabilitations par des jeunes habitants les lieux. Leurs revendications portent sur leur embauche durant la durée des travaux.</p> <p>Dans le cadre de la Politique de la Ville et sous l'égide du Sous Préfet à la Ville le <b>Plan de Prévention et de lutte contre le blocage des chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics</b> a vu le jour. La Mission Locale, sollicitée par le bailleur social LOGIREM a pris en charge dans son intégralité la phase prévention et recrutement de ces chantiers. La MLM a en effet assuré un soutien technique aux entreprises sur la formalisation des offres d'emploi proposées, elle a assuré la diffusion de ces offres d'emploi auprès des jeunes, dans les ALE et antennes de la mission locale, organiser une information collective sur le recrutement auprès des candidats et présenter les candidatures aux entreprises.</p>

<p>Opération menée par la MLM par étape</p>	<p><b>Etape 1</b> : rencontre avec les quatre entreprises du BTP qui interviennent sur le chantier et négociation des offres d'emploi à proposer aux jeunes. La MLM a été aidée par le bailleur social LA LOGIREM qui a facilité le contact avec les entreprises en leur expliquant les enjeux. (5 offres d'emploi pour cette expérience)</p> <p><b>Etape 2</b> : Travail sur les profils de poste et diffusion des offres sur le serveur ANPE, à la MLM et dans la cité. L'idée poursuivie est que l'ensemble des jeunes des lieux aient l'information tout en prenant conscience que ces offres d'emploi font partie du droit commun et sont en diffusion sur tout le territoire.</p> <p><b>Etape 3</b> : Réception des CV et organisation d'une information collective à la Mission Locale de Marseille et non dans la cité de manière à faire sortir les jeunes. (15 jeunes de la cité de la Bricarde et du Plan d'Aou présents lors de cette information collective) La MLM présente les offres d'emploi, le cadre de la présélection, gère les tensions. Les jeunes partent en ayant accepté l'idée que ce seront les 5 meilleurs qui seront recrutés. Cette phase est importante puisque nous travaillons sur l'acceptation du droit commun et des règles à respecter. Les jeunes rentrent dans la voie classique du recrutement. D'ailleurs les jeunes qui menaçaient de bloquer le chantier étaient des jeunes qui ne fréquentaient pas ou peu la MLM.</p> <p><b>Etape 4</b> : Présentation des CV aux entreprises. Les jeunes présélectionnés sont reçus en entretien par les entreprises. 5 embauches à la suite de ce recrutement, le chantier sur cette période a pu démarrer et se poursuivre sans blocage.</p> <p>Remarques : Sur les 5 jeunes qui ont été embauchés, 3 menacés de bloquer le chantier. Suite à leur embauche ils n'ont pas tenu une semaine de travail. Ils ont volontairement arrêté leur période d'essai. La MLM a immédiatement remplacé ces jeunes par d'autres candidatures (dans les 15), habitant la cité mais étranger au groupe qui menaçait le blocage. Le calme s'est maintenu car les rôles étaient alors inversés.</p>
<p>Opération à venir</p>	<p>Une réhabilitation est prévue en 2006 sur la cité du PARC KALLISTE. La politique de la Ville a interpellé la Mission Locale pour travailler sur la prévention des blocages du chantier avant son démarrage. Nous avons assisté à deux rencontres, le travail doit se poursuivre.</p>

## RELAIS DE PROXIMITE DE LA MISSION LOCALE DE MARSEILLE

<p><i>Mobiliser Dynamiser Fédérer</i></p>	<p>Mise en place vers la fin 2000, les relais de proximité se situent essentiellement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où, les problèmes d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans qualification et sans diplôme, se posent avec beaucoup d'acuité. Pour palier à cette situation, la Mission Locale de Marseille mobilise tous les outils de même que les partenaires de proximité deviennent un véritable lieu d'accueil, et le point de départ d'un processus d'insertion socio-professionnelles des jeunes.</p>
<p><i>Mobiliser les jeunes sur les prestations et l'offre de service de la Mission Locale de Marseille</i></p>	<p>L'objectif est de créer des animations au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Découvertes de Métiers (ADM)</li> <li>- des informations collectives sur le Groupement Jeunes Créateurs (GJC).</li> <li>- Des ateliers CNI (Certificat de Navigation Internet) initiation à l'outil Internet.</li> </ul>
<p><i>Dynamiser, établir une relation de proximité et de confiance</i></p>	<p>Pour susciter chez les jeunes, une réelle envie d'implication dans leur propre parcours.</p>
<p><i>Fédérer et favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires, autour de chaque relais</i></p>	<p>Parce que beaucoup de jeunes ne vont pas ou ne vont plus à la Mission Locale de Marseille, les relais de proximité doivent établir un climat de confiance avec les jeunes et les conduire à renouer avec leur antenne.</p> <p>Les relais, en favorisant la constitution d'un réseau et les maillages de territoire, permettent d'atteindre davantage de jeunes puis de les mobiliser autour de leurs projets d'insertion.</p>
<p><i>Les différents relais de proximité</i></p>	<p>Centre Sociaux de St Mauront Belle-vue, Les Lierres, La Garde (sur le bassin de la Rose), la Valbarelle, La Castellane, Maison pour Tous Kléber, la Plate-forme Service Public Hauts de Mazargues, BIJ Panier-Joliette</p>
<p><i>Quelques chiffres en 2004</i></p>	<p>528 jeunes reçus sur les Relais en 2004. 332 jeunes ont plus de 2 contacts dans l'année. 167 jeunes ont repris un parcours de formation individualiser dans le cadre du PRF. 86 jeunes sont en Recherche d'un contrat de travail et sont accompagnés par la Mission Locale de Marseille 65 jeunes sont en emploi sur l'année 2003. La totalité des personnes rencontrées sur les permanences sont inscrites à la Mission Locale de Marseille.</p>
<p><i>Répartition du public</i></p>	<p>306 Hommes (58 %) , 222 Femmes (42 %) - Tranche d'âge la plus représentée : 19-22 ans - Plus de la moitié sont de niveau V Bis - 1/3 sont de niveau V - Très peu sont au dessus du BAC.</p>

**Contacts :** Hocine OTMANI/ Maurice BODJOLLE

[h.otmani@mlmarseille.org](mailto:h.otmani@mlmarseille.org)  
04.91.09.40.80 - 06.10.59.32.29

[m.bodjolle@mlmarseille.org](mailto:m.bodjolle@mlmarseille.org)  
04.91.02.43.53 - 06.10.59.31.70

Responsable secteur pôle emploi : Lila BENDIDI

[l.bendidi@mlmarseille.org](mailto:l.bendidi@mlmarseille.org) / 04.96.11.10.80